

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

24 octobre 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée limitée conformément au décret du 27 octobre 1999 (JO du 30 octobre 1999) et à l'arrêté du 1er décembre 2006 (JO du 21 décembre 2006)

ARTISIAL, solution pour pulvérisation endo-buccale
Flacon de 100 ml (CIP : 324 540-0)

Laboratoires DEXO

Chlorure (potassium, sodium, magnésium 6 H₂O, calcium 2H₂O), phosphate dipotassique et monopotassique
Code ATC : A01AD11

Date de l'A.M.M. : 28/04/1981

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indication Thérapeutique :

Hyposalies ou asialies, notamment celles secondaires à l'irradiation des voies supérieures aéro-digestives.

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS (CMA février 2007), il a été observé 25 000 prescriptions. Le faible nombre de prescriptions ne permet pas l'analyse qualitative des données.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte^{1,2}. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste faible dans l'indication de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et à la posologie de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 35%

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé.

¹ Modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs" - ANAES - décembre 2002

² Symptomatic Treatment of Radiation-Induced Xerostomia in Head and Neck Cancer Patients - Cancer Care Ontario Practice Guidelines Initiative - octobre 2002